



Mauzé, le 4 juillet 2017

MB/SG n°18

Madame, Monsieur,

Les réflexions gouvernementales sur les rythmes scolaires n'étant pas abouties aujourd'hui, nous avons maintenu l'organisation actuelle à savoir 4.5 jours d'école avec activités périscolaires.

Aussi, nous avons le plaisir de vous adresser le planning des différentes activités pour la rentrée 2017-2018. Au total, plus de 15 activités différentes seront proposées tout au long de l'année.

Comme l'an passé, les APS sont effectuées sous la responsabilité de personnel qualifié en lien avec les enfants : enseignants des écoles primaires, animateurs du CSC, ATSEM, animateurs sportifs diplômés et par des bénévoles.

Vous trouverez ci-joint la fiche d'inscription à retourner pour le **13 juillet** à la mairie.

En primaire, les principaux ateliers sont reconduits : judo, échecs, chant, théâtre, activités sportives.

A Noter : le judo propose en plus des cours hors APS le lundi soir de 16h à 17h.

En maternelle : des activités sont proposées le mardi soir et le jeudi soir : éveil corporel, parcours sportif, contes et comptines.

Deux cycles de 6 semaines Judo seront également dédiés aux MS/GS sur les dernières périodes le vendredi.

Côté pratique...

- Les APS se déroulent sur 6 à 7 semaines, ce qui correspond à une période de « vacances à vacances », de la Toussaint à Noël par exemple selon le tarif voté en conseil municipal.
- Les activités sont à classer par ordre de préférence de 1 à 5 sur la fiche d'inscription.
- Le tableau des jours de présence de votre enfant est aussi à remplir en entourant les jours concernés. *Le nombre de places étant limité dans certains ateliers, nous essaierons, dans la mesure du possible, de respecter vos choix. Ils vous seront indiqués en retour dès la rentrée scolaire.*
- Toute inscription vaut engagement pour la période. Toute absence non justifiée sera facturée.
- Les garderies du matin et du soir sont assurées aux mêmes heures et aux mêmes coûts que l'année dernière.



Le mercredi, une surveillance gratuite est proposée de 12h à 12h30. Il n'y a pas de restauration scolaire. En conséquence, les enfants inscrits au centre socioculturel du Pays Mauzéen sont pris en charge dès midi aux écoles par les animateurs.

Modalités de sortie des enfants

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'école à la fin des activités. Ils devront attendre leurs enfants à l'extérieur au portillon Route de Prin.

L'accès à la garderie se fait Route de Prin depuis le parking de l'école maternelle.

Nous restons à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez contacter la Responsable de l'Espace scolaire, Mme Valérie Bonnet, au 05-49-26-38-34 ou la coordinatrice des APS, Mme Céline Jean, au centre socio culturel au 06-78-00-44-22.

Bonnes vacances à tous !



L'adjoite déléguée

M. BONNETETE

